



# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 02-avr.-2019

Version 8

## 1. IDENTIFICATION

**Identificateur de produit**

**Nom du produit** 14AR THREAD SEALANT W/PTFE 1 OZ.

**Autres moyens d'identification**

**Code du produit** 80631

**Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation**

**Utilisation recommandée** Enduit d'étanchéité

**Utilisations contre-indiquées** Aucun renseignement disponible

**Données du fournisseur de la fiche de sécurité**

**Adresse du fabricant**

ITW Permatex  
6875 Parkland Blvd.  
Solon, Ohio 44139 USA  
Telephone: 1-87-Permatex  
(866) 732-9502

**Également distribué par:**

ITW Permatex Canada  
101-2360 Bristol Circle  
Oakville, ON Canada L6H 6M5  
Telephone: (800) 924-6994

**Numéro de téléphone d'urgence 24 heures sur 24**

Chem-Tel: 800-255-3924  
International Emergency:  
00+1+ 813-248-0585  
Contract Number: MIS0003453

**Adresse de courriel** mail@permatex.com

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Classification**

**Statut réglementaire de l'OSHA**

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Liquides inflammables	Catégorie 3

**Éléments d'étiquetage**

**Vue d'ensemble des procédures d'urgence**

**Mot indicateur**

Attention

Nocif en cas d'ingestion  
Liquide et vapeurs inflammables



Aspect Blanc

État physique Pâte

Odeur Alcoolique

**Conseils de prudence - Prévention**

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit  
 Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation  
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage  
 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer  
 Maintenir le récipient fermé de manière étanche  
 Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles  
 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques

**Conseils de prudence - Réponse**

EN CAS d'exposition : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher

EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise  
 Rincer la bouche

En cas d'incendie : Utiliser du CO<sub>2</sub>, une poudre extinctrice ou une mousse pour l'extinction

**Conseils de prudence - Entreposage**

Garder sous clef  
 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

**HNOC (danger non classé autrement)**

Non applicable

**Autres informations**

Non applicable

Toxicité aiguë inconnue

31.47105 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
talc	14807-96-6	15 - 40
éthanol	64-17-5	10 - 30
propan-2-ol	67-63-0	1 - 5
dioxyde de titane	13463-67-7	1 - 5
méthanol	67-56-1	1 - 5
4-méthylpentan-2-one	108-10-1	0.1 - 1

### 4. PREMIERS SOINS

**Description des premiers soins****Conseils généraux**

Consulter un médecin en cas de malaise.

<b>Contact avec les yeux</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher.
<b>Inhalation</b>	EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
<b>Ingestion</b>	EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.
<b>Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins</b>	Aviser le personnel médical de l'identité du produit afin qu'ils prennent les dispositions nécessaires pour assurer leur sécurité.

#### **Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés**

**Symptômes** Consulter la section 2 pour plus de renseignements.

#### **Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**

**Note aux médecins** Traiter en fonction des symptômes.

### **5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

#### **Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone (CO2), Produit chimique, Mousse

#### **Moyens d'extinction inappropriés**

Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu

#### **Dangers particuliers associés au produit chimique**

Facilement inflammable. Risque d'inflammation.

#### **Données sur les risques d'explosion**

**Sensibilité aux chocs** Aucun.

**Sensibilité aux décharges électrostatiques** Aucun.

#### **Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Déplacer les contenants du lieu de l'incendie s'il est possible de le faire sans risque.

### **6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL**

#### **Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

**Précautions personnelles** ÉLIMINER du site toute source d'allumage (ex: cigarette, fusée routière, étincelles et flammes). Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Laver à fond après manutention.

**Autres informations** La pulvérisation d'eau peut réduire la vapeur, mais elle ne peut empêcher l'inflammation dans des espaces clos.

#### **Précautions relatives à l'environnement**

**Précautions relatives à l'environnement** Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

<b>Méthodes de confinement</b>	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. S'assurer une ventilation adéquate. Absorber avec une matière absorbante inerte. Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination.
<b>Prévention des dangers secondaires</b>	Nettoyer la surface contaminée à fond.

**7. MANUTENTION ET STOCKAGE****Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

<b>Conseils sur la manutention sécuritaire</b>	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Laver à fond après manutention. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer.
--	---

**Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**

<b>Conditions d'entreposage</b>	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
<b>Matières incompatibles</b>	Agents oxydants forts

**8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Paramètres de contrôle****Directives relatives à l'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
talco 14807-96-6	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> particulate matter containing no asbestos and <1% crystalline silica, respirable particulate matter	(vacated) TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> respirable dust <1% Crystalline silica, containing no Asbestos TWA: 20 mppcf if 1% Quartz or more;use Quartz limit	IDLH: 1000 mg/m <sup>3</sup> TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> containing no Asbestos and <1% Quartz respirable dust
éthanol 64-17-5	STEL: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 1000 ppm (vacated) TWA: 1900 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 3300 ppm TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m <sup>3</sup>
propan-2-ol 67-63-0	STEL: 400 ppm TWA: 200 ppm	TWA: 400 ppm TWA: 980 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 400 ppm (vacated) TWA: 980 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 500 ppm (vacated) STEL: 1225 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 2000 ppm TWA: 400 ppm TWA: 980 mg/m <sup>3</sup> STEL: 500 ppm STEL: 1225 mg/m <sup>3</sup>
dioxyde de titane 13463-67-7	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 15 mg/m <sup>3</sup> total dust (vacated) TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> total dust	IDLH: 5000 mg/m <sup>3</sup> TWA: 2.4 mg/m <sup>3</sup> CIB 63 fine TWA: 0.3 mg/m <sup>3</sup> CIB 63 ultrafine, including engineered nanoscale
méthanol 67-56-1	STEL: 250 ppm TWA: 200 ppm S*	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 200 ppm (vacated) TWA: 260 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 250 ppm (vacated) STEL: 325 mg/m <sup>3</sup> (vacated) S*	IDLH: 6000 ppm TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m <sup>3</sup> STEL: 250 ppm STEL: 325 mg/m <sup>3</sup>
4-méthylpentan-2-one 108-10-1	STEL: 75 ppm TWA: 20 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 410 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 50 ppm (vacated) TWA: 205 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 500 ppm TWA: 50 ppm TWA: 205 mg/m <sup>3</sup> STEL: 75 ppm

		(vacated) STEL: 75 ppm (vacated) STEL: 300 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 300 mg/m <sup>3</sup>
--	--	---	-----------------------------

NIOSH IDLH *Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie*

**Autres informations** Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

### Contrôles techniques appropriés

**Mesures d'ingénierie** Douches  
Douches oculaires  
Systèmes de ventilation

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

**Protection de la peau et du corps** Porter des gants de protection en caoutchouc naturel, en caoutchouc nitrile, en Néoprène™ ou en PVC.

**Protection respiratoire** Utiliser un respirateur à épuration d'air approuvé par le NIOSH avec une cartouche ou un bidon filtrant contre les vapeurs organiques, selon le cas.

**Considérations générales sur l'hygiène** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**État physique** Pâte  
**Aspect** Blanc  
**Odeur** Alcoolique  
**Seuil olfactif** Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Aucun renseignement disponible	
Point de fusion / point de congélation	Aucun renseignement disponible	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	82 °C / 180 °F	
Point d'éclair	25 °C / 77 °F	
Taux d'évaporation	< 1	Méthode Tag en vase fermé Butyl acetate = 1
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	12.7%	
Limite inférieure d'inflammabilité	2.3%	
Pression de vapeur	33 mm Hg @ 68°F	
Densité de vapeur	>1	Air = 1
Densité relative	1.06-1.10	
Solubilité dans l'eau	Partiellement soluble	
Solubilité(s)	Aucun renseignement disponible	
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible	
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible	
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible	
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible	

**Autres informations**  
**Point de ramollissement**

Aucun renseignement disponible



cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
talc 14807-96-6	-	Group 3	-	X
éthanol 64-17-5	A3	Group 1	Known	X
dioxyde de titane 13463-67-7	-	Group 2B	-	X
4-méthylpentan-2-one 108-10-1	A3	Group 2B	-	X

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 - *cancérogène chez l'animal*

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - *Cancérogène pour l'homme*Groupe 2B - *Cancérogène possible pour l'homme*Inclassable comme *cancérogène pour l'humain*

NTP (programme national de toxicologie)

Connu - *cancérogène connu*

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - *Présent***Toxicité chronique**

Peut causer des effets indésirables sur la moelle osseuse et le système hématopoïétique.  
Peut causer des effets indésirables au foie. Contient un agent toxique pour la reproduction connu ou suspecté.

**Effets sur les organes cibles**

Système nerveux central, Sang, Système vasculaire central (SVC), Yeux, Tractus gastro-intestinal, Foie, Appareil reproducteur, Appareil respiratoire, Peau.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale)	3922 mg/kg
ETAmél (cutané)	14604 mg/kg
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	25.7 mg/l

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

**Écotoxicité**

0.01105 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

**Persistance et dégradation**

Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation**

Aucun renseignement disponible.

**Mobilité**

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
éthanol 64-17-5	-0.32
propan-2-ol 67-63-0	0.05
méthanol 67-56-1	-0.77
4-méthylpentan-2-one 108-10-1	1.19

**Autres effets nocifs**

Aucun renseignement disponible

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Méthodes de traitement des déchets**

**Élimination des déchets** Sous sa forme commerciale, ce produit est un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261).

**Emballage contaminé** Ne pas réutiliser le contenant.

**États-Unis - numéro de déchet EPA** D001

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux de la Californie
éthanol 64-17-5	Toxic Ignitable
propan-2-ol 67-63-0	Toxic Ignitable
méthanol 67-56-1	Toxic Ignitable

#### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

##### DOT

N° ID/ONU 1133  
 Nom d'expédition Adhésifs, Quantité limitée (QL)  
 Classe de danger 3  
 Groupe d'emballage III  
 Numéro du guide des mesures d'urgence 128

##### IATA

N° ID/ONU ID 8000  
 Nom d'expédition Bien de consommation  
 Classe de danger 9  
 Code ERG 9L

##### IMDG

N° ID/ONU 1133  
 Nom d'expédition Adhésifs, Quantité limitée (QL)  
 Classe de danger 3  
 Groupe d'emballage III  
 EmS-N° F-E, S-D

#### 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

##### Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux)  
 LIS/LES Est conforme à (aux)  
 EINECS/ELINCS Est conforme à (aux)  
 ENCS Non déterminé  
 IECSC Est conforme à (aux)  
 KECL Est conforme à (aux)  
 PICCS Est conforme à (aux)  
 AICS Non déterminé

##### Légende :

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon



IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine  
 KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée  
 PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines  
 AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

### Règlements fédéraux aux États-Unis

#### **SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
propan-2-ol - 67-63-0	1.0
méthanol - 67-56-1	1.0

#### **SARA 311/312 Catégories de dangers**

<b>Danger aigu pour la santé</b>	Oui
<b>Danger chronique pour la santé</b>	Non
<b>Risque d'incendie</b>	Oui
<b>Risque de décompression soudaine</b>	Non
<b>Danger de réaction</b>	Non

#### **CWA (Loi sur la qualité de l'eau)**

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

#### **CERCLA**

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	CERCLA/SARA - Quantité à déclarer	Quantité à déclarer (RQ)
méthanol 67-56-1	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ
4-méthylpentan-2-one 108-10-1	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

### États-Unis - Réglementations des États

#### **Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient les substances chimiques suivantes répertoriées par la Proposition 65 de l'État de Californie

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
éthanol - 64-17-5	Carcinogen Developmental
dioxyde de titane - 13463-67-7	*Carcinogen (airborne, unbound particles of respirable size)
méthanol - 67-56-1	Developmental
4-méthylpentan-2-one - 108-10-1	Carcinogen Developmental

- \* Les produits chimiques d'astérisques) ne sont pas assujettis à la Proposition 65 parce qu'ils ne sont pas transportés par air dans le produit fini.
- Il a été démontré que l'éthanol est cancérigène lors d'études à long terme seulement lorsqu'il est consommé comme une boisson alcoolisée
- Il a été démontré que l'éthanol est une toxine pour la reproduction seulement lorsqu'il est consommé comme une boisson alcoolisée

#### **Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
talco 14807-96-6	X	X	X
éthanol	X	X	X

64-17-5			
propan-2-ol 67-63-0	X	X	X
dioxyde de titane 13463-67-7	X	X	X
eau 7732-18-5	-	-	X
méthanol 67-56-1	X	X	X
polytétrafluoroéthylène (PTFE) 9002-84-0	-	-	X
4-méthylpentan-2-one 108-10-1	X	X	X

**Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine**

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

**Classe de dangers du SIMDUT**

B2 - Liquide inflammable, D2A - Matières très toxiques

<b>16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION</b>
--

<b>NFPA</b>	Risques pour la santé	Inflammabilité	3	Instabilité	0	-
	2					
<b>HMIS</b>	Risques pour la santé	Inflammabilité	3	Dangers physiques	0	Protection individuelle
	2					B

NFPA (National Fire Protection Association, États-Unis)  
HMIS (système d'information sur les matières dangereuses)

Date de révision 02-avr.-2019

**Avis de non-responsabilité**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**